


Budget 2018 : les trois défis d'Emmanuel Macron

 En matière oratoire, Emmanuel Macron est un adepte de la dialectique. Un penchant immortalisé jusqu'à la raillerie par sa formule désormais célèbre : "*et en même temps*". Trois mois après le début du quinquennat, c'est paradoxalement sur l'un des sujets les plus arides, le budget, que le gouvernement va devoir démontrer sa capacité de synthèse.

La désastreuse séquence de la baisse des aides personnalisées au logement (APL) l'a montré : même si aucun troisième tour social n'a marqué le début de quinquennat, à la faveur de l'été et d'un calendrier parlementaire bouclé au pas de charge, Emmanuel Macron a encore tout à prouver sur le terrain économique. Il est toutefois urgent de décliner, concrètement, les promesses qui ont sous-tendu la campagne de l'ancien locataire de Bercy : recréer de l'emploi, relancer l'ascenseur social, bref, rénover l'économie tricolore au profit du plus grand nombre. Parce qu'il traduira les ambitions et les possibles contradictions du programme du président, le projet de budget 2018 présenté fin septembre puis les débats parlementaires qui suivront façonneront le profil de son quinquennat. "*Le projet de loi de finances va être le moment de vérité*", glisse-t-on au sein de la majorité.

Pour l'heure, les sceptiques, à droite comme à gauche, ont eu beau jeu de dénoncer les revirements et les coupes claires dont a usé l'exécutif pour tenir son objectif de 3 % de déficit public en 2017. Autant de coups de rabot – en langage macronien, on parle désormais de "*refroidissement de crédits*" – qui rappellent furieusement l'"ancien monde" décrié par le président et sa jeune garde. Et rendent d'autant plus périlleux l'exercice d'équilibriste que s'est fixé le gouvernement pour 2018 : atteindre un déficit public de 2,7 %, tout en baissant les impôts de plus de 10 milliards d'euros.

Le défi est triple. D'abord, donner des gages à ceux qui dénoncent une politique "*ni de gauche ni de droite*". La suppression des cotisations chômage et maladie compensée par une hausse de la CSG et plus encore l'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des Français ont été imaginées à cette fin. Mais, "*en même temps*", certaines mesures du programme d'Emmanuel Macron favoriseront nettement les plus riches : ainsi de la réforme de l'ISF et de la *flat tax* (prélèvement forfaitaire unique) de 30 % sur les revenus de l'épargne. Quant aux hausses du prix du tabac et de la fiscalité écologique, elles vont toucher de plein fouet les Français les plus modestes. En effet, la consommation de tabac est inversement proportionnelle au niveau de vie, et les foyers les moins aisés sont les plus susceptibles de ne pouvoir se passer d'un véhicule, souvent ancien.

Le risque d'accroître encore les inégalités

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), un think tank classé à gauche, près de la moitié (46 %) des gains des mesures fiscales à destination des ménages profiteront aux 10 % de Français les plus aisés. "*S'il concentre les gains fiscaux tout en réduisant trop fortement les dépenses publiques, le gouvernement risque d'accroître encore les inégalités*", souligne Mathieu Plane, économiste à l'OFCE.

Pour le gouvernement, l'objectif de regonfler le pouvoir d'achat et de "*faire en sorte que le*

travail paie " va de pair avec la volonté d'encourager *" l'investissement productif "* et de doper la compétitivité des entreprises. Encore faut-il être capable de l'expliquer aux Français.

Ce travail de pédagogie a cruellement manqué ces dernières semaines. A cette fin, l'Elysée a recadré ses troupes la semaine dernière. *" Nous devons parler de budget sans parler de chiffres. Evaluer les dépenses publiques doit être un outil pour réaliser les réformes "*, indique Amélie de Montchalin, porte-parole des députés La République en marche (LRM) à la commission des finances. *" Il faut revenir au projet du président. Le bud-gétaire ne doit pas être l'alpha et l'oméga de notre programme économique "*, appuie une source proche du gouvernement. Là encore, la marge de manœuvre est étroite. Dans le budget 2018, la défense et l'enseignement supérieur devraient être les mieux lotis, au détriment des politiques du logement ou de l'emploi. *" Ce sera un budget de "re-priorisation", on va déplacer des milliards. Il faudra être capable d'expliquer de manière crédible nos objectifs "*, concède Mme de Montchalin.

Ce qui conduit au deuxième défi pour l'exécutif : le calendrier des réformes. Le coût des mesures immédiates semble (relativement) cadré, mais quid des promesses seulement esquissées, comme l'élargissement de l'assurance-chômage aux démissionnaires et aux indépendants ? Ou du grand plan d'investissement de 50 milliards d'euros, pour l'heure uniquement -financé par la perspective de 10 milliards d'hypothétiques cessions de participations de l'Etat ? Le gouvernement entend se fixer dès ce premier budget une feuille de route pour les cinq ans à venir : il va devoir apporter rapidement des réponses.

Restera, enfin, à relever le troisième défi. Celui des réformes dites structurelles (logement, formation professionnelle, retraites...), seules à même, dans l'esprit de l'exécutif, de permettre une gestion budgétaire assainie. Là encore, cela ne pourra se faire qu'en expliquant le sens des réformes proposées. Dans un pays où le consentement à l'impôt fait toujours débat, quel que soit le niveau de revenu, et où les " acquis sociaux " demeurent centraux, le sujet est loin d'être uniquement technique. Il y va de la crédibilité du gouvernement.




Audrey Tonnelier

[article suivant ►](#)

10 août 2017

[Jean-Michel Naulot " Une crise financière...](#)

Première dame : un débat archaïque

 Le poujadisme de comptoir a donc trouvé un nouvel os à ronger pour apaiser sa hargne contre les puissants, à commencer par le plus expo-sé d'entre eux, le président de la République. En quelques jours, quelque 300 000 signataires ont apporté leur soutien à une pétition en ligne  dénonçant l'éventuelle instauration d'un statut de " première dame " pour l'épouse du chef de l'Etat. 

Lors de la campagne électorale, Emmanuel Macron avait en effet annoncé son intention de sortir du clair-obscur où se trouve placée la femme du président depuis le début de la Ve République, ex-posée au premier rang des dîners et visites d'Etat, puis reléguée dans l'ombre le reste du temps. Qualifiant à juste titre cette situation d'*" hypocrisie française "* – et il aurait pu ajouter d'archaïsme –, le candidat Macron souhaitait *" définir le cadre "* du *" rôle public "* que serait amenée à jouer son épouse, Brigitte.

C'est ce projet que les pétitionnaires jugent inacceptable. Rebondissant sur la proposition (écartée) d'un député de La France insoumise, lors du débat par-lementaire sur la loi de

moralisation de la vie politique, ils estiment qu'il n'y a aucune raison d'accorder un budget sur les fonds publics à l'épouse du chef de l'Etat : " *On demande aux députés et sénateurs de ne pas employer leur épouse, mais on fait une exception pour la femme d'Emmanuel Macron. C'est -contradictoire* ", soutiennent-ils. C'est leur droit. Mais c'est inélégant, de mauvaise foi et rétrograde.

Il est effectivement peu glorieux de s'en prendre à la femme de quelqu'un pour mieux atteindre son mari. Mais il est vrai que l'élégance en politique n'est pas la vertu la mieux partagée... Il est en revanche d'évidente mauvaise foi d'étendre au président de la République l'interdiction désormais faite aux ministres, parlementaires et responsables d'exécutifs locaux d'employer comme collaborateur un membre de leur famille. Emmanuel Macron avait clairement affirmé, durant sa campagne, qu'il ne saurait être question de rémunérer son épouse. Il ne s'agit donc pas d'un " emploi familial ". Mais de préciser la nature du rôle public que la femme ou compagne du président exerce inévitablement auprès de lui.

Avec plus ou moins de bonheur, toutes les devancières de Mme Macron se sont pliées à ces obligations officielles. Toutes se sont efforcées de mieux trouver leur place en menant, en outre, une action humanitaire ou caritative, depuis la fondation pour les enfants handicapés d'Yvonne de Gaulle à la lutte contre l'illettrisme menée par Carla Bruni-Sarkozy, en passant par la Fondation France Libertés de Danielle Mitterrand ou la Fondation Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France de Bernadette Chirac. Toutes enfin, depuis Mme Giscard d'Estaing, ont bénéficié pour cela d'un cabinet de quelques personnes à l'Élysée. C'est ce rôle et ces moyens que le chef de l'Etat entend, à juste titre, rendre plus explicite et plus transparent.

Enfin, la croisade engagée contre la " première dame " est pour le moins rétrograde. Car il serait paradoxal – et passablement humiliant – qu'en 2017 l'épouse du chef de l'Etat soit renvoyée au rôle de " *potiche* " (le mot est de Valérie Trierweiler, ex-compagne de François Hollande), qui fut, bon gré mal gré, celui des femmes de président depuis des lustres. Vouloir les cantonner dans la fonction de maîtresse de maison à l'Élysée et de dame d'œuvre à l'extérieur relève bien d'un stupéfiant archaïsme.